

acte de Naissance de Simonne Artigue Née
le dix neuf primaire de l'an Neuf de la République
Française à huit heures du matin elle se gésime de
Saturnin Artigue Laboureur et de Marie ses entre
marier et dommeilleure au village de Jaquet En
Celle Commune le Sexe de l'enfant a été
Reconnu être une fille par le Citoyen Pierre Surin
Tailleur officier témoin et de Pierre Pontet vigneron
second témoin et d'autre majeure et voisine
habitans de la dite Commune

Sur la Requisition a moy faite par le
Citoyen Saturnin Artigue père qui nous
a déclaré ne savoir signer ainsi que son dit
témoin pour le savoir

Contatés suivant la loi par moy
Bertrand Joquet adjoint de la Commune de Cuthac
selon ses fonctions d'officier public de l'état civil
à Cuthac le dix neuf primaire l'an Neuf Souffigné

B. Joquet Adjoint

acte de Naissance de Pierre Giraudin Née le vingt deux primaire
de l'an Neuf de la République Française à trois heures du matin
elle se gésime de Mathieu Giraudin vigneron et de Jeanne de
Jean Marié et dommeilleure au village du Grand Jean
En cette Commune le Sexe de l'enfant a été Reconnu être
un garçon par le Citoyen Jean Dupré Laboureur premier témoin
et Jean Pélou vigneron second témoin et d'autre majeure et
voisine habitans de la dite Commune

Sur la Requisition a moy faite par le Citoyen Mathieu
Giraudin père qui nous a déclaré ne savoir signer ainsi
que son dit témoin pour le savoir Et au même instant le
Citoyen Catherine Cathaigue Secrétaire nous a déclaré que
l'enfant n'a reçu que deux heures

Contatés suivant la loi par moy Bertrand Joquet adjoint
de la Commune de Cuthac selon ses fonctions d'officier public
de l'état civil à Cuthac le vingt deux primaire l'an Neuf
Bertrand Joquet



acte de Naissance de Pierre Benoit Née le vingt six primaire de l'an Neuf de la
République Française à sept heures du soir elle
se gésime de d'Etienne Benoit et de Jeanne Blanchet
marier et dommeilleure au Village de peilande En cette
Commune le Sexe de l'enfant a été Reconnu être
un garçon par le Citoyen Pierre Blanchet Labou
premier témoin et Jean Pélou vigneron second témoin
et d'autre majeure et voisine habitans de la
dite Commune

Sur la Requisition a moy faite par le Citoyen
Etienne Benoit père qui nous a déclaré ne savoir
signer ainsi que son dit témoin pour le savoir

Contatés suivant la loi par moy Bertrand
Joquet adjoint de la Commune de Cuthac selon ses
fonctions d'officier public de l'état civil Souffigné
Bertrand Joquet adjoint

acte de Naissance d'un garçon auquel on a donné le nom
de Jean fils d'un père inconnu et de Marie Benoit Née
le quinze primaire de l'an Neuf de la République Française
à trois heures du matin au Village de Joss En cette
Commune le Sexe de l'enfant a été Reconnu être
un garçon par le Citoyen Pierre Miché vigneron
premier témoin et Pierre Noz Laboureur second témoin
et d'autre majeure et voisine habitans de la dite
Commune

Sur la Requisition a moy faite par le Citoyen
Joseph Benoit père de la dite Marie Benoit qui
nous a déclaré ne savoir signer ainsi que son dit
témoin pour le savoir

Contatés suivant la loi par moy Bertrand
Joquet adjoint de la Commune de Cuthac selon ses
fonctions d'officier public de l'état civil Souffigné
Bertrand Joquet adjoint